

Commission travaux du 08 juillet 2021

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Marie-Agnès GROSJEAN, Karine CLAUDE, Emmanuelle AUBERT, Ludovic VINCENT, Cédric PIERREL, Jean-Michel MARTIN.

Excuses : Michaël ROHR, Daniel JOMARD, Philippe CUNY, Dorine ROBERT, Laurence LABAYS.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT, Anthony HOUILLON (cabinet Demange).

Objet : Projet de réhabilitation de la place de la Libération.

Yannick PIQUEE rappelle l'historique du dossier qui a été lancé en 2015 mais interrompu le temps qu'une étude du dévoiement du Naufaing soit réalisée par la communauté de communes. Une décision doit être prise prochainement, en concertation avec le conseil municipal. L'objectif de cette commission est de valider l'avant-projet définitif pour poursuivre les études du projet.

Le projet permet de marquer davantage la voirie de circulation permettant une circulation plus sécurisante. La distinction avec les espaces de stationnement est donc plus marquée, ainsi que les accès aux différents équipements. A voir quelle solution technique est retenue pour délimiter les axes de circulation (résines, peinture, bordures).

Un maximum de places est retenu près des équipements, des commerces, du Naufaing (partie déjà ouverte) et du côté du bouchot.

Les places permettront l'infiltration des eaux pluviales (type evergreen) et le reste serait en enrobés.

Actuellement, il existe 157 places au total, contre 119 dans le projet envisagé.

3 solutions sont proposées : 19% d'infiltration, 43% d'infiltration ou 19% mais avec la réouverture du naufaing devant la médiathèque avec recanalisation ensuite en direction du bouchot en souterrain.

2 bornes de recharge pour voiture électrique sont prévues. Une borne est suffisante sachant que plusieurs véhicules peuvent s'y brancher en même temps.

En termes d'éclairage public, une étude d'éclairage a été réalisée. Des mats projecteurs sont prévus, ainsi que des petits candélabres. Une réflexion doit être faite car un grand nombre de mâts est gênant pour l'organisation d'événements qui nécessite de la place. Une solution alternative serait d'utiliser des projecteurs maintenus par des câbles suspendus pour remplacer certains candélabres.

4 bornes de fourniture d'énergie sont prévues pour les diverses manifestations (eau et électricité).

-Le muret du Naufaing après la boucherie sera également supprimé.

-La rambarde et le mur du Bouchot seront remis en état.

Scenarii financiers :

-Scenarii 1 et 2 avec 19% (ou 43%) d'infiltration et bordures granit : 600 000 € HT (subvention de l'evergreen comprise), à affiner en fonction des remarques de la commission du jour puis du conseil municipal.

-Scenario 3 avec 19% d'infiltration, bordures granit et découverte du Naufaing : 1 000 000 € HT.

La commission souhaite retenir le scenario numéro 1 à la majorité des membres présents.

La commission estime qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre de places de stationnement afin de ne pas trop en perdre par rapport à la situation actuelle. L'arrêt de bus peut être supprimé afin de gagner quelques places.

Les voies d'accès secondaires desservant le stade des viaux, le PAV et le central Orange peuvent être limitées à 3m de largeur maximum afin de gagner quelques emplacements de stationnement.

En termes d'ajustements de détails, il convient de changer de côté le trottoir en direction du point d'apport volontaire, afin de le placer du côté des terrains de tennis pour mettre en sécurité les joueurs qui s'y rendent. De plus, les places à proximité des services techniques resteraient, mais en enrobés et non en herbe. La commission fait le choix de ne pas utiliser de bordures granit pour délimiter les voiries afin de limiter le coût, en ayant recours plutôt à des délimitations en résine imitation granit (hormis les trottoirs en extérieur de la place). Cela permet également une place avec moins de nivellement.

L'installation d'une borne électrique est validée par la commission. Il convient d'utiliser une borne à chargement rapide, plus coûteuse mais bien plus efficace.

Les gabions délimitant la zone devant les garages des services techniques sont inclus dans le montant prévisionnel mais cela pourrait perturber la circulation, il convient d'étudier une solution de poteaux escamotables plus maniables pour les agents, qui sera discutée en interne.

Sont également à révoir ;

- la sonorisation de la place (mise en place de fourreaux et câbles)
- la vidéoprotection sur la place (mise en place de fourreaux et câbles)

La séance est levée à 19h15.

Vagney, le 13 juillet 2021,

Le Maire,

Didier HOUOT

